



Service public de la petite enfance

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

LE SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

Le « service public de la petite enfance » (SPPE) a été instauré par la loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 « pour le plein emploi » (titre IV), dont l'objectif est de « **faire de la politique d'accueil de la petite enfance un véritable service public et un droit universel et inconditionnel** ».

La loi a entièrement redéfini le contour de la compétence « petite enfance » qu'elle attribue aux communes en tant qu'autorités organisatrices (AO), de la même façon que pour les compétences Mobilités ou Habitat par exemple.

Toutefois, les communes ont la possibilité de déléguer la compétence à l'EPCI de rattachement. En effet, ce sont souvent les intercommunalités qui gèrent des services dédiés à la petite enfance, lesquels ne se résument pas à l'accueil du tout-petit.

Par délibération du 29 octobre 2024, le conseil communautaire de la CCBLP a déclaré le service public de la petite enfance d'intérêt communautaire, c'est-à-dire que c'est l'intercommunalité qui devient l'autorité organisatrice de ce service pour l'ensemble des compétences définies par la loi :

- 1° **Recenser les besoins** des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles,
- 2° **Informier et accompagner les familles** ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents,
- 3° **Planifier**, au vu du recensement des besoins, **le développement des modes d'accueil**,
- 4° **Soutenir la qualité** des modes d'accueil.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Les missions du relais

Le relais petite enfance (autrefois appelé relais d'assistants maternels ou « RAM ») a pour missions :

- 1 – Informer les parents et les professionnels de la petite enfance sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné
- 2 – Informer les futurs parents sur leurs droits et obligations en tant qu'employeurs d'un ou une assistante maternelle (AM)
- 3 – Proposer un lieu de rencontre et d'échanges
- 4 – Apporter un appui aux professionnels

Le personnel

Le relais est géré par deux animateurs pour 1,6 équivalent temps plein (ETP).

En décembre 2022, une nouvelle personne a remplacé une collègue pour 0,6 ETP. Elle est animatrice socio-culturelle de formation, titulaire d'une licence professionnelle en intervention sociale.

En juillet 2024, une autre personne a remplacé une collègue pour 0,8 ETP après un mois de tuilage. Elle est titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Le fonctionnement

Horaires d'ouverture et répartition des tâches hebdomadaires



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Atelier d'éveil Autry le Châtel 9h/12h Permanence d'accueil à Chatillon 9h/12h30	Atelier d'éveil Bonny-sur-Loire 9h/12h Atelier d'éveil Briare 9h/12h		Atelier d'éveil Briare 9h/12h Atelier d'éveil Ouzouer-sur- Trézée 9h/12h	Atelier d'éveil Chatillon 9h/12h
Permanence d'accueil à Chatillon 13h30/17h	Permanence d'accueil à Briare 13h30/17h	Permanence d'accueil à Briare 13h30/17h	Permanence d'accueil à Briare 13h30/17h	Permanence d'accueil à Chatillon 13h30/16h30

En cas de nécessité, les parents et les assistantes maternelles peuvent aussi prendre rendez-vous hors de ces créneaux de permanence. Il arrive quelquefois dans l'année que les animateurs rencontrent les usagers ou les professionnels à 12h30 ou à 18h00, ou même 19h00.

Les missions optionnelles du relais

1. Le guichet unique

Le Guichet Unique petite Enfance a pour vocation d'informer les parents, futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire. Il permet aussi de simplifier les démarches d'inscription en centralisant tout dans un même lieu. En mettant en place le Guichet Unique de la Petite enfance, nous répondons à 4 missions attendues par la CAF et nous les mettons en œuvre de façons différentes :

- Informer et orienter les parents
- Suivre les demandes
- Offrir un service unique et coordonné
- Assurer une communication efficace

2. Analyse de la pratique des AM

En 2024, quatre séances de 2h00 d'analyse de la pratique professionnelle ont été organisées par la Communauté de communes pour les assistantes maternelles.

L'analyse des pratiques professionnelles est un outil précieux pour les assistants maternels. Elle leur permet d'améliorer la qualité de leur pratique, de renforcer leur confiance en elles, de développer leur créativité et leur adaptabilité, ainsi que de prévenir l'isolement professionnel. En investissant dans l'analyse des pratiques professionnelles, les assistants maternels investissent également dans leur propre développement professionnel et dans le bien-être des enfants dont ils ont la charge. Il est essentiel de reconnaître l'importance de cet outil et de le valoriser dans le domaine de la petite enfance.

Ce temps est animé par une puéricultrice depuis septembre 2023, les samedis matin de 9h00 à 11h.

Quelques chiffres

Assistants maternelles , familles et enfants de moins de trois ans sur le territoire (données 2023)

Nombre d'assistants maternels <u>sur le territoire du RPE</u> agréés actifs au moins un mois en 2023 sur le territoire du RPE :	57
Nombre d'assistants maternels sur le territoire du RPE agréés en activité au 31 décembre 2023 sur le territoire du RPE	47
Nombre de famille CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans en 2023 sur le territoire du RPE	369
Nombre d'enfant CAF et MSA de moins de 3 ans en 2023 sur le territoire du RPE	405

Récapitulatif des demandes de moyens de garde en 2024

Chez un assistant maternel (à domicile ou en MAM)	33	demandes
Avec un salarié à domicile	0	demandes
En EAJE	17	demandes
Plusieurs ou pas de type d'accueil précis	31	demandes
TOTAL	81	demandes

Nombre moyen d'AM et d'enfants aux ateliers par créneau en 2024 :

	NB moyen d'AM	NB moyen d'enfants
Lundi à Autry	2,25	4,1
Mardi à Briare	3,2	7,1
Mardi à Bonny	0,8	2
Jeudi à Ouzouer	2,4	4,2
Jeudi à Briare	4,1	8,1
Vendredi à Châtillon	4,9	7,2

L'implication des AM dans la vie du Relais

En 2024, le relais s'est donné comme objectif davantage de participation de la part des AM. Ce nouveau travail collaboratif et les habitudes de travail sont encore fragiles.

Un point à noter : deux assistantes maternelles de Châtillon-sur-Loire ont suivi une formation « éveil et signes » en 2023, elles ont proposé en 2024 de partager avec leurs collègues en faisant paraître un article dans la « Gazette du Relais » le fruit de leur travail et en publiant une chanson qu'elles ont écrite.

La participation des assistantes maternelles à l'animation des ateliers ou aux échanges formels est faible. Pourtant, elles ont répondu favorablement à une nouveauté en mars 2024 lors d'une séance d'observation à Châtillon-sur-Loire. D'autres propositions leur seront faites pour poursuivre en ce sens en 2025.

LES MULTI-ACCUEILS

Labellisation des structures AVIP :

Les 2 multi-accueils ont été labélisés AVIP (accueil à vocation d’insertion professionnelle). Un travail collaboratif ave France travail et la CAF du Loiret a été mis en place afin de réserver des places pour l’accueil des familles en parcours d’insertion professionnel.



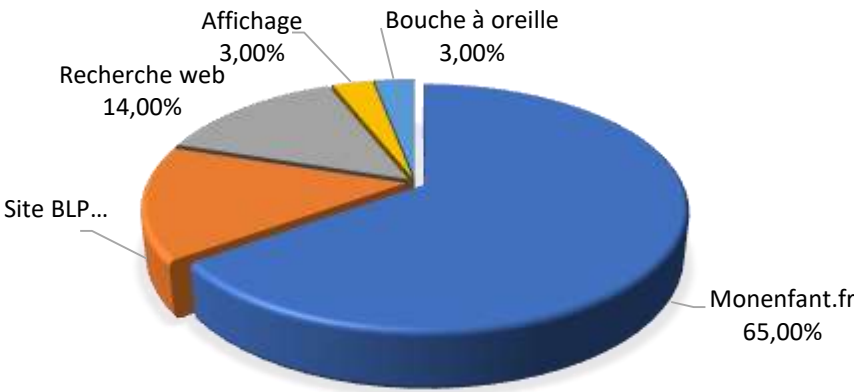
L’objectif est de faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation des parents en proposant un mode garde adapté.

La Commission d’attribution des places

Le guichet unique

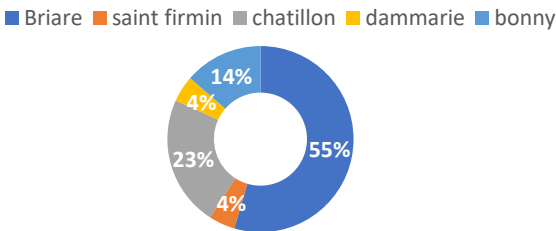
En direction des parents, des familles, toutes les informations concernant le guichet unique sont accessibles sur www.monenfant.fr, sur le site de la communauté de communes et lors de campagnes d’affichage semestrielles.

Origine des demandes des familles au guichet unique

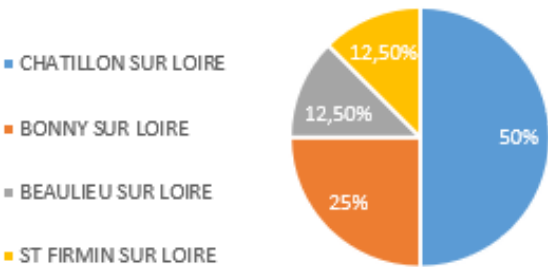


La commission d’attribution des places

PRÉ-INSCRIPTIONS
ACCEPTÉES BRIARE

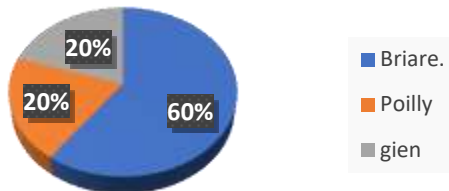


PRE-INSCRIPTIONS ACCEPTÉES CHATILLON-SUR-LOIRE



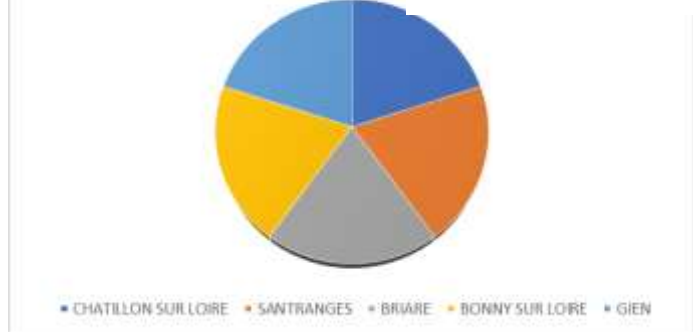
Les places en multiaccueil sont attribuées selon plusieurs critères et de façon anonyme. En cas de refus, les familles sont réorientées vers un autre mode de garde.

**PRE-INSCRIPTIONS REFUSEES
BRIARE 2024**



PRE-INSCRIPTIONS REFUSEES

CHATILLON-SUR-LOIRE



Les ouvertures annuelles

A Briare

Le multi accueil de Briare a accueilli au cours de l'année 59 enfants différents sur des accueils réguliers, occasionnels réservés mais aussi sur des places PMI, durant une ouverture sur 247 jours.

A Châtillon-sur-Loire

Le multi accueil a accueilli au cours de l'année 37 enfants différents sur des accueils réguliers, occasionnels réservés mais aussi sur des places PMI, durant une ouverture sur 196 jours.

La tarification

La tarification est calculée en fonction des revenus des familles, au moyen d'un taux d'effort défini par la Caisse d'allocations familiales. La CAF compense cette modulation à travers la prestation de service unique (PSU) versée aux multiaccueils. Au multiaccueil de Briare, le tarif moyen de la structure a été de 1,93 € / heure en 2024 et à Châtillon de 1,38 € / heure.

Le handicap :

En 2024, deux enfants en cours de détection de handicap ont été accueillis dans les multi-accueils.

Objectif : Un engagement pour un accueil bienveillant et inclusif dès le plus jeune âge

Grâce au soutien financier de la CAF, une personne a pu être mobilisée pour l'accueil de l'un de ces enfants. Ce qui a permis une prise en charge individuelle afin d'assurer sa sécurité et celle des autres enfants et l'accompagner dans son développement et favoriser son épanouissement

Travaux de mise aux normes et de sécurisation

Grâce à une aide de la CAF à hauteur de 28 675,60 €, la communauté de communes a pu entreprendre d'importants travaux, tels que le remplacement des fenêtres et la création d'une cloison, afin d'améliorer le confort et la sécurité de tous au sein du multi-accueil de Châtillon-sur-Loire.



PARTENARIAT ET PRESTATAIRES

Eveil musical



Tout au long de l'année, les enfants accueillis dans les multi-accueils et lors des ateliers du relais bénéficient d'un éveil musical avec une musicienne.

Lors de ce temps il est proposé la découverte de différents instruments, chansons... et en juin, elle vient faire une animation pour les familles, enfants et AM, suivi d'un temps convivial.

La Bulle Musicale

Depuis la fin 2024, au creux douillet de la bulle musicale installée dans la salle du Relais Petite Enfance, les enfants ont pris l'habitude de se trémousser ou de se poser au rythme des musiques du Monde.

Cette acquisition, unique dans le secteur, a pu être réalisée grâce au soutien financier de la CAF.

En 2024, les enfants fréquentant les multi-accueils et le relais ont découvert l'univers sonore du Mexique, après ceux de l'Italie, de l'Espagne, des Antilles, de la Russie et des Noëls du Monde entier.

La musique est fondamentale pour l'apprentissage dans les 1 000 premiers jours de la vie comme l'ont montré les études en neurosciences de ces dernières années. Tous les nourrissons ont l'oreille musicale, mais à un an ils ne maîtrisent plus les fréquences qui n'ont pas été stimulées par leur quotidien et leur langue. C'est ainsi que la bulle musicale favorise l'acquisition du langage, la socialisation, la mémorisation, la concentration et le développement psychomoteur, mais aussi les liens logiques qui mènent aux mathématiques grâce aux différentes activités que l'on peut proposer.

Découverte, loto, histoire, balade ou jeux vocaux, l'élargissement de la gamme prévu pour 2025 enrichira les animations proposées.



Les Bibliothèques de Bonny-sur-Loire et Briare

Depuis plusieurs années, les bibliothèques de Briare et Bonny-sur-Loire accueillent le Relais petite enfance une fois par mois.

L'objectif principal est la sensibilisation avec l'objet livre. Les séances débutent avec temps de lectures collectives (livres, kamishibai). Après 15 minutes, les enfants vont manipuler les livres avec les assistantes maternelles, les animateurs du Relais et les bénévoles des bibliothèques pendant 20 minutes puis un dernier temps collectif nous permet un retour au calme et un temps de comptines habituelles.



Au fur et à mesure des années, les bénévoles des bibliothèques ont développé un fond de livres spécifique à ce temps de comptines. Cela remplace avantageusement les fiches chansons utilisées dans les autres ateliers d'éveils plus classiques.

Les classes passerelles

Les enfants des deux multi-accueils qui vont entrer à l'école en septembre bénéficient tous les ans d'un ou deux temps d'imprégnation dans les écoles Marcel Gaime de Briare et l'école maternelle de Châtillon-sur-Loire.



Cercles mamans/bébés

Tous les premiers lundis du mois une doula est présente au pôle Petite Enfance pour animer un cercle mamans/bébés.



Qu'est-ce qu'une doula ? Ce métier est à la fois très ancien et nouveau dans le secteur de la petite enfance. Il s'agit d'une personne qui a pour vocation d'aider une femme et son entourage pendant la période périnatale, grâce à son expérience et à sa formation.

L'action "Cercles Mamans/Bébés", visant à soutenir les mamans ou futures mamans et leurs bébés à travers des moments d'échange et de partage, a rencontré un faible taux de participation, bien que des besoins évidents aient été identifiés au sein de la population. L'objectif des années à venir est d'accroître la notoriété de ce cercle.

Les rencontres intergénérationnelles

Les multi-accueils de Briare et de Châtillon-sur-Loire ont créé un partenariat avec les maisons de retraite de Briare et Châtillon-sur-Loire. Les résidents viennent au sein des multi-accueils avec des animateurs afin de réaliser un atelier avec les enfants.

Le multi-accueil de Châtillon-sur-Loire se déplace ponctuellement à l'EHPAD pour des moments festifs comme la chasse aux œufs de pâques.



Les ateliers manipulations avec une auxiliaire de puériculture du service de la PMI



Tous les mois, une auxiliaire de la PMI vient proposer aux familles du territoire un atelier manipulation. Toutes les familles et les enfants sont les bienvenus pour ce temps riche en partages.

LES TEMPS FORTS DU SERVICE

Les sorties au relais

Suite à journée départementale du Réseau RPE45, nous avons décidé de placer l'année sous le signe de la nature. C'est pourquoi nous avons organisé plusieurs sorties/ balades dans la communauté de communes :

Trousse-bois et entre Loire et canal à Briare

A deux reprises en mars et en juin, une dizaine d'AM participe et échange sur les chemins alentours, les balades, l'équipement, etc. On « cueille » des matériaux naturels : bouts de bois, pomme de conifères, feuilles d'arbres, fleurs ou mousse qui seront réutilisés lors des ateliers suivants.

Vergers de Beaumonts

A Bonny-sur-Loire en septembre 2024, cueillette et dégustation de différentes variétés de pommes. Pour la deuxième année consécutive, les assistantes maternelles (6) et les enfants se sont régalés autant avec les pommes qu'en dévalant les pentes des rangées dans les vergers, et en sautant dans les flaques.



Marché de Briare pendant la semaine du Goût



Le 20 octobre 2024 : découverte des fruits et légumes, fromages, viandes, poissons. A noter, un marchand qui, séduit par la démarche, a offert des fruits et des légumes coupés pour faciliter la dégustation.

Planète Kids

A deux reprises en 2024 (février et juillet), nous avons proposé aux assistantes maternelles de mutualiser leur nombre pour privatiser la plaine de jeux de Planet Kids à Briare. Cela leur permet d'obtenir un prix moins élevé pour les enfants dont elles ont la responsabilité. Cela leur permet de croiser davantage de collègues car la jauge est énorme et de voir combien les enfants sont débrouillards lorsque tout est aménagé et qu'elles-mêmes sont en confiance.

Les journées à thème dans les multi-accueils

Tout au long de l'année les univers changent dans les sections des multi-accueils afin de faire voyager les enfants, les professionnelles et les familles au gré des pays ou des univers.

Au programme journée pyjama, journée sans jeux, balades au marché, journée camping et encore plus encore



Semaine du goût :

Quoi de mieux que la semaine du goût pour faire de nouvelles expériences ?!? tous les ans c'est avec plaisir que les enfants, les familles et les professionnels innovent



Grande semaine de la Petite Enfance

En 2024, la grande semaine de la Petite Enfance avec le thème « viens je t'emmène » a permis au trio de professionnels, familles et enfants de se retrouver pour les temps forts de la semaine.

Que de voyage durant cette semaine : viens je t'emmène à la plage, au marché, dans les étoiles.....



3. La ferme TILIGOLO



En juin 2024 une ferme pédagogique est intervenue à 2 reprises. Une au pôle petite enfance, l'autre au CMS à Châtillon-sur-Loire.

L'animation se décompose en 2 parties :

- un spectacle avec un clown qui présente tous les animaux (chèvres, mouton, cochon, coq, poules, canards, lapins, poussins et canetons.). Il y a eu la traite de la chèvre et le lait donné au biberon aux chevreaux...

- un temps de médiation animale où les enfants, par petits groupes, entrent dans l'enclos et peuvent caresser et ou porter les animaux.

L'objectif de cette animation est de finir la saison

avec un temps convivial en partenariat entre les multi-accueils et le RPE.

Le spectacle de Noël

En 2024, plutôt que de recourir à l'achat d'une prestation de spectacle, les équipes des multi-accueils de Chatillon sur Loire, de Briare et le relais petite enfance ont préparé ensemble un spectacle qui a été présenté aux enfants des 2 multi-accueils, aux enfants gardés par les assistantes maternelles, aux familles, et aux assistantes maternelles. Pendant ce spectacle, il y a eu 2 histoires (livres et kamichibai) des ombres chinoises avec l'histoire de la moufle. Des comptines signées, des chansons...

Après le spectacle un petit moment convivial avec boissons et des gâteaux préparés par les familles.



LA PARENTALITE

Café des familles

Tout au long de l'année il est proposé aux familles de réunir autour des thèmes liés à la Petite enfance. Cette année, les familles nous ont sollicité pour aborder des échanges autour des thèmes des morsures, des émotions et de la rentrée des classes.

Le taux participation reste assez stable par rapport aux années précédentes.

Les familles présentes ont apprécié les échanges ainsi que les apports fournis.



Partenariat avec l'ADS pour des partages d'expériences

L'ADS (agence départementale des solidarités) est le service du Département qui regroupe par équipes de travailleurs sociaux par territoire.

Un agent du service petite enfance et un travailleur social ont proposé plusieurs temps de rencontres aux familles du territoire.

L'idée était de proposer un temps aux familles qui sont isolées ou en demande d'échanger entre elles sous le regard bienveillant d'animateurs. Deux familles ont pu profiter de ce dispositif, l'objectif étant de toucher davantage de familles à l'avenir en faisant connaître ce dispositif.



LA COMMUNICATION

La Gazette du Relais

Trois fois par an, une lettre d’information leur est également envoyée. Cette dernière est rédigée par les animateurs du RPE pour répondre collectivement à des questions qui nous ont été posées de façon individuelle. L’objectif est alors de mutualiser les connaissances.

Chaque numéro comporte un récapitulatif des animations passées, un mémo des dates à venir, des recettes, des idées d’activités à faire à la maison des assistantes maternelles et un ou deux points d’actualités (déclaration d’impôts, prévention santé ou droit à la formation...)



Les réseaux sociaux

Le groupe Facebook « Frimousses de Loire – multi-accueils et relais » est le lieu où familles et professionnels peuvent découvrir ce que les enfants font au quotidien.

La communication des agents du service sur les réseaux sociaux se fait dans le respect d’une charte mise en place par la communauté de communes en 2024

Le guide des familles, le padlet et les actions « PAF »

Un deuxième chargé de coopération a pris ses fonctions en 2024 afin de renforcer l’équipe et permettre la mise en place d’un tableau de bord collaboratif qui concentre l’entièreté des services, actions ou partenaires qui interviennent ou organisent des actions familiales ou parentalité à destination des professionnels : c’est le « **padlet** », bien pratique pour retrouver rapidement toutes les informations sur les actions des partenaires et mieux coopérer.

Le chargé de coopération travaille aussi sur la mise en place d’un **guide des familles** à destination de ces dernières avec les différents partenaires et communes de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye.



Le groupe de travail parentalité animé par les chargés de coopération ont mis en place une charte graphique pour identifier les animations mises en place, dans le cadre de la CTG et de la Charte famille. Ces dernières sont dorénavant rassemblées sous l’intitulé PAF (**Programme des Animations Familiales**) avec un Logo et des affiches sur le même modèle.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP existe depuis 2021, il est basé au pôle petite enfance à Briare mais se déplace également dans la commune de Châtillon/Loire.

Depuis janvier 2024, il est également ouvert le mercredi après-midi à Ouzouër-sur-Trézée (mêmes horaires qu'à Châtillon/Loire).

Cet espace de jeux et de partage est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s) ou autre adulte référent (à l'exception des assistantes maternelles). Les futurs parents peuvent également y participer.

Un accès libre, gratuit, sans réservation et anonyme

Deux accueillantes ou accueillants sont présents à chaque séance selon un planning défini à l'avance. Ce planning permet un roulement et que les accueillants ne soient pas toujours avec les mêmes binômes. Cela a pour but de ne pas fidéliser les familles en fonction de l'accueillant mais bien pour ce que l'on propose comme accueil.

La fonction d'accueillant peut être tenue par un professionnel ou par un bénévole, ayant suivi une formation à l'écoute et à la posture d'accueillant.

De plus en plus de familles accueillies

En 2024, au pôle de Briare, 25 familles sont venues au LAEP dont 17 nouvelles. Cela représente 45 enfants accueillis qui ont fréquenté ce lieu de manière régulière ou non.

Au pôle de Châtillon-sur-Loire, 18 familles dont 6 nouvelles ont été accueillies pour un total de 24 enfants. Et à Ouzouër-sur-Trézée, ce sont 10 familles qui ont profité de l'espace nouvellement créé pour un total de 17 enfants.

Ces familles ont connu La Marelle via les services de la PMI (consultations ou ateliers familles), les multi-accueils, les flyers distribués par les écoles maternelles, une recherche internet ou par le bouche à oreille essentiellement. Cette année, on note une grande mixité dans les accompagnants : 7 papas, 4 « mamies », 3 « tatas » et 2 assistantes familiales sont venus de 1 à 7 fois chacun, accompagnés ou non par une maman. Nous avons accueilli des enfants de 1 mois à 5 ans. Pour certains d'entre eux, ces rendez-vous sont hebdomadaires et très importants. La souplesse des horaires et le fait de ne pas avoir à s'inscrire permettent aux familles d'y rester toute la séance ou seulement une demi-heure en fonction de leur désir et/ou de leur besoin. Les arrivées étant échelonnées, cela nécessite la disponibilité de l'équipe pour accueillir les nouveaux arrivants.

La Marelle située à Briare est un lieu attrayant, la fréquentation reste stable par rapport à l'année 2023. On note toutefois près de deux nouvelles familles en moyenne mensuelle. Celles-ci ne reviennent pas forcément au-delà d'une ou deux séances. L'aménagement de canapés dans la salle de la Marelle en fin d'année et l'espace café a créé une ambiance encore plus conviviale pour les

parents. Ce lieu a d'ailleurs permis des retrouvailles de mamans qui ne s'étaient pas vues depuis leurs années collège.

La Marelle située à Ouzouër-sur-Trézée a ouvert en janvier et elle a été couronnée de succès, avec des présences à chaque séance et de l'interconnaissance assez fluide de la part des familles fréquentant le lieu. Chez les enfants, des enfants de l'âge de la grande section de maternelle, ce qui confirmait le bon positionnement du créneau, et des bébés entre 3 et 6 mois. La rentrée de septembre a coïncidé avec le retour en emploi des parents et la mise en garde des enfants chez les assistantes maternelles. Depuis, seules les vacances sont des moments où la Marelle est fréquentée.

Quant à la Marelle située à Châtillon-sur-Loire, le dispositif n'est pas encore assez repéré. Deux freins ont été identifiés :

- les parents viennent pour socialiser leurs enfants et se retrouvent seuls accueillis. Ils essayent une à trois fois et renoncent.
- le lieu n'étant pas dédié et peu chaleureux, les parents qui ont fréquenté les 3 lieux d'accueil témoignent de la froideur ressentie à Châtillon. L'installation permanente des tables et des chaises en fond de salle leur donne l'impression de n'être pas accueillis comme à Briare et Ouzouër. Le carrelage froid et rouge brique ajoutant à l'austérité du lieu.

En ce qui concerne les sujets abordés pendant les temps d'accueil, l'essentiel des interactions s'orientent autour de la vie quotidienne (alimentation, sommeil, relation entre les membres de la famille) et des règles ou limites. Les mamans « solos » expliquent souvent qu'elles sont épuisées et s'expriment toujours sur le besoin de structure relais.

Les accueillantes et accueillants

Deux nouvelles accueillantes ont suivi une formation de 3 jours : « LAEP cadre spécifique et posture de l'accueillant »

Cette formation, animée par les services de la CAF, favorise la rencontre d'autres accueillants en LAEP permet d'échanger sur les différentes pratiques. Ainsi, chaque accueillant acquiert une compétence pour ce temps d'accueil en duo salariés/bénévoles dans ces actions de soutien à la parentalité. Cela valorise également l'investissement des bénévoles dans la démarche collective.

La formation a pour but de :

- ✓ comprendre le cadre spécifique d'un LAEP et saisir la pertinence de ce dispositif, pour l'enfant et son parent.
- ✓ connaître les concepts de base d'un LAEP (référentiel CAF)
- ✓ se représenter le rôle et la fonction de l'accueillant, afin de mieux appréhender la posture spécifique de l'accueillants

Deux professionnelles ont quitté la collectivité mais elles restent accueillantes en tant que bénévoles.

Une autre accueillante bénévole a repris une activité et ne pourra plus faire d'accueils, sauf de temps en temps pendant les vacances.

La communication

La confidentialité étant une règle essentielle au LAEP, il n'est pas possible d'utiliser des photos pour communiquer sur ce service. Toutefois la Marelle communique auprès des familles par un bulletin qui a été doté d'une nouvelle charte graphique en 2024.

Il a été décliné en affiche A3, A4 et flyers A6. Le support a été diffusé dans les commerces de proximité de Briare, Bonny, Châtillon, Ouzouër, Beaulieu. Chacun des établissements scolaires maternels, dans les pharmacies, maisons de santé du territoire (il a été affiché chez la sage-femme) et à la maternité de Gien.



LES PERSPECTIVES

1. En route vers la labellisation Eco accueil Petite Enfance avec LabelVie



Le label Eco Accueil Petite Enfance®, gage de reconnaissance et d'engagement de progrès, valorise les efforts de l'assistante maternelle et des professionnelles des multi-accueils et permet au public comme aux collectivités de reconnaître ceux et celles qui sont engagés dans une démarche de transition écologique. Il est

renouvelable tous les 2 ans.

La labellisation n'est cependant pas une fin en soi

L'objectif premier est de pérenniser les pratiques dans un principe d'amélioration continue et durable. Et pour 2025 en particulier : lancer cette démarche, échanger autour du diagnostic avec les AM, les familles, définir des axes prioritaires et développer des actions phares.

2. Développer la participation des parents et des assistantes maternelles

L'éco-labellisation est un support de participation pour les deux parties.

Structurer un groupe de parents

Un des objectifs est de structurer un groupe de parents qui pourraient échanger entre eux sur les difficultés d'être parents-employeurs mais aussi les satisfactions. Pour cela, le Relais se propose de regrouper des informations personnelles, dans le respect de la confidentialité conformément au règlement européen sur la protection des données, afin de susciter des échanges entre parents. Cela permettra, en plus des informations juridiques délivrées par le relais sur les contrats (début, fin, congés, avenants...), de partager des informations pratiques (impôts, ...) et des expériences vécues.

Fédérer les assistants et assistantes maternelles

Sur le même principe, pourquoi ne pas créer des rendez-vous (une fois par mois ?) pour les professionnelles pour se questionner sur la vie du Relais. La parution prévue du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant en avril/juin 2025 devrait nous permettre d'aborder quantité de sujets de questionnements professionnels.

Ces temps pourront se dérouler sur des créneaux d'atelier avec une co-animation (1 animateur est plus avec les enfants pendant que l'autre est davantage avec les AM), mais aussi sur des temps spécifiques (samedi ou soirée).

L'ESPACE DE VIE SOCIALE ITINERANT (EVS)

La Ligue de l'enseignement, suite à un appel à projets de la CAF, met en œuvre un espace de vie sociale itinérant (EVS) à destination des jeunes, intitulé « Bee Mobile ».

La communauté de communes a reconduit en 2024 son soutien aux actions de la Ligue de l'enseignement par une subvention de 25 000 €.



LES FINANCES

Un budget annexe est dédié à la petite enfance pour l’ensemble de ces services.

Les charges de personnel représentent l’essentiel des dépenses. En 2024, une revalorisation salariale a pu être proposée aux agentes et agents du service (+100 € bruts par mois) grâce à un financement spécifique de la CAF (bonus attractivité) dans le cadre d’une mesure nationale en faveur de l’attractivité des métiers de la petite enfance.

En recettes, outre la facturation des familles, le budget s’équilibre grâce à une subvention depuis le budget principal, ainsi que d’importantes subventions des partenaires, dont la Caisse d’allocations familiales du Loiret et la Mutualité Sociale Agricole grâce à la signature d’une Charte Territoriale Globale.

